



© AFP

Action collective pour les logements étudiants en France

28/07/2009

[écouter 1 min 44 sec](#)

Exercice 1 : Qui entend-on dans cet extrait ? Cochez les bonnes réponses en fonction de ce que vous entendez.

Dans cet extrait, on entend :

- deux ministres.
- trois journalistes.
- une étudiante.
- un professeur d'université.
- deux membres de l'association Droit au logement.
- deux membres du collectif Jeudi noir.
- un responsable du CROUS (Centre régional des œuvres universitaires et sociales).
- le chef de l'État français.

Exercice 2 : De quoi parle-t-on dans cet extrait ? Cochez la bonne réponse pour chaque paire en fonction de ce que vous entendez.

Dans cet extrait, on évoque :

- la naissance d'un collectif parisien.
- les revendications d'un collectif parisien.

- l'occupation du CROUS par le collectif.
- la fin de l'occupation d'un logement du CROUS par le collectif.
- les travaux prévus par le CROUS rue de la Harpe.
- les travaux de rénovation du siège du CROUS.
- le mécontentement du CROUS face aux critiques du collectif.
- la satisfaction du CROUS suite à la cérémonie du collectif.

Exercice 3 : Qu'apprend-on sur l'action du collectif ? Sélectionnez dans la liste en fonction de ce que vous entendez.

L'action du collectif Jeudi noir a duré six mois

Cette action s'est terminée par une remise de clés en musique.

Pour les squatteurs du collectif, le résultat de cette action est incontestablement un succès.

Le collectif craint le non-respect des délais de travaux.

Le collectif Jeudi noir lutte contre le mal-logement en région parisienne.

Exercice 4 : Quelles expressions sont utilisées pour exprimer les idées suivantes ? Sectionnez dans la liste en fonction de ce que vous entendez.

Le logement du CROUS occupé par le collectif était inhabité : il était à l'abandon.

Partir de ce logement a procuré une sensation d'apaisement à Johanna : cela lui a procuré une sensation de soulagement.

Stéphane Roques, membre du collectif, souhaite intimider le CROUS pour qu'il tienne ses promesses : il veut faire pression sur le CROUS.

Les responsables du CROUS pensent qu'on les critique injustement : ils pensent qu'on leur fait un mauvais procès.

Le CROUS construit des logements pour les étudiants : il construit des logements pour les étudiants.

Exercice 5 : Vrai ou faux ? Cochez la bonne réponse en fonction de ce que vous entendez.

Dans ce bâtiment du CROUS, les chambres pour étudiants handicapés seront rénovées grâce aux travaux.

Vrai Faux

Les sentiments qui règnent chez les membres du collectif sont mitigés.

Vrai Faux

Le CROUS évoque des problèmes de financement comme cause principale du mal-logement des étudiants.

Vrai Faux

Le CROUS va prendre en charge l'intégralité des travaux.

Vrai Faux

Le collectif Jeudi noir souhaite à l'avenir poursuivre ce type d'opération.

Vrai Faux

TRANSCRIPTION

Yann Amedro :

En France, le collectif Jeudi noir a quitté ce mardi un bâtiment parisien qu'il occupait depuis plus de six mois.

Kasongo Mwema Y'Ambayamba :

L'organisation occupait un des logements étudiants du CROUS, laissé vide et à l'abandon depuis 2004.

Le collectif a pris cette décision après avoir obtenu l'assurance que des travaux vont commencer et qu'une dizaine de nouvelles chambres pour étudiants handicapés vont être construites d'ici 2010.

Une cérémonie de remise des clés en musique a été organisée ce jeudi pour officialiser le départ des squatteurs. Simon Tenenbaum.

Simon Tenenbaum :

C'est incontestablement un succès pour les squatteurs de la rue de la Harpe, à Paris, contents de pouvoir rendre les clés du bâtiment au responsable du CROUS.

Un membre de Jeudi noir :

On vous a promis quand on est rentrés dans le bâtiment qu'on partirait dès qu'il y aurait des travaux, c'est chose faite. Et on voulait vous remettre la clé pour vous donner l'accès au bâtiment et commencer les travaux promis.

Simon Tenenbaum :

Un soulagement pour Johanna, une étudiante qui habite ici depuis six mois et qui, grâce à l'argent économisé, peut désormais louer un appartement en colocation.

Johanna :

On repart quand même assez contents, un peu tristes de quitter un bâtiment comme celui-ci, c'est sûr. C'est, c'est quand même bien de partir comme ça.

Simon Tenenbaum :

Et pourtant, le collectif Jeudi noir veut rester prudent. Stéphane Roques, un des membres, craint que les délais ne soient pas respectés.

Stéphane Roques :

Pour l'instant la victoire est partielle, elle ne sera totale que quand on aura la certitude que les travaux de curage commenceront. Et on compte bien surtout faire pression sur le CROUS pour s'assurer que les promesses seront tenues.

Simon Tenenbaum :

C'est un mauvais procès, répondent les responsables du CROUS, et s'il y a bien un problème de logement étudiant, c'est avant tout, selon eux, car les budgets ne suivent pas.

Un responsable du CROUS :

Le CROUS construit des résidences pour les étudiants. Vous n'allez pas nous faire croire qu'on les empêche d'habiter, les étudiants. Il y a plus d'étudiants que de chambres, qu'est-ce que vous voulez y faire ?

Simon Tenenbaum :

Les travaux rue de la Harpe seront financés à hauteur de 2 millions d'euros par l'État. Un succès pour Jeudi noir, qui compte bien désormais occuper d'autres bâtiments vides pour lutter contre le mal-logement en région parisienne.

Kasongo Mwema Y'Ambayamba :

Oui, la cérémonie a bien eu lieu ce mardi, et non jeudi comme je l'ai dit tout à l'heure.